

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire

du 13 mars 2021

en visioconférence

L'Assemblée générale 2020 débute à 15 h 45 et se termine à 18 h 30.

Ordre du jour :

1. Rapport moral et rétrospective des actions
 - 1.1. Le mouvement et les structures FFMC
 - 1.2. Les actions de la FFMC 88
 - 1.3. L'Éducation Routière Jeunesse
 - 1.4. Les projets 2021
2. Vote du rapport moral
3. Rapport financier 2020 et budget prévisionnel 2021
4. Vote du rapport financier 2020
5. Présentation et élection des postes à pourvoir
6. Informations diverses/questions

1. Rapport moral et rétrospective des actions

1.1. Le mouvement FFMC

1.1.1. Les Assises

Participation : Dominique et Michel

Les Assises (Assemblée générale de la FFMC nationale et élection des membres du BN) se tiennent une fois par an, en général le weekend de Pentecôte. Les conditions sanitaires n'étant pas favorables, elles se sont tenues en novembre, en visioconférence. Les votes se sont déroulés à distance également.

Si beaucoup d'actions ont dû être annulées, les relations institutionnelles ont été maintenues dans la mesure du possible.

- CIE, comité indépendant d'évaluation du 80 km/h avec 40 Millions d'automobilistes :
 - inutilité du 80 km/h en termes de mortalité routière,
 - dossier : cout pharaonique de la mise en place pour peu de résultats...
- Partage de la route, avec l'association Mon vélo est une vie + 40 Millions d'automobilistes :
 - formation de base + 1 journée nationale
- Acteurs du monde de la moto : CSIAM (chambre syndicale des constructeurs et importateurs), CNPT-FNCRM (conseil national des professions de l'automobile), CODEVER (collectif de défense des loisirs verts) :
 - pour faire front commun face aux pouvoirs publics
 - réforme du permis moto,
 - loi d'orientation des mobilités (LOM),
 - zone à faible émission (ZFE),
 - bruit des motos...

- Forum Vies Mobiles, issu de cadres de la SNCF, avec 40 Millions d'automobilistes, des associations de cyclistes, de piétons, familiales, environnement, action climat... :
 - non prise en compte de la moto par les pouvoirs publics
- FEMA, fédération européenne des associations de motocyclistes :
 - porte la voix des motards au niveau européen
- CESR, Conseil supérieur de l'éducation routière :
 - participation aux travaux sur la réforme du permis moto avec l'AFDM,
 - combat contre les plateformes de formation en ligne (et notamment le financement d'une de ces plateformes par la Banque Publique d'Investissement Française)
- CNSR, comité national de sécurité routière dont la FFMC est membre :
 - manque de cohérence de la politique SR,
 - invisibilité des motards au chapitre des mobilités comme des infrastructures :
 - la FFMC est la représentante des usagers 2RM (exemple de réussite : pas de port du gilet jaune)

Il est rappelé que la FFMC nationale agit également :

- sur les défaut d'entretien routier (voir l'opération Œuf de Pâques, en concertation avec la Mutuelle des motards)
- sur les zones à risque, avec la Mutuelle des motards et Motomag, pour proposer une solution efficace pour le signalage des défauts d'infrastructure
- pour la formation des militants (sujet 2020 : l'économie sociale et solidaire)
- sur la pertinence de création d'une boutique nationale.

Dernier point, et non des moindres, l'éducation routière de la jeunesse (ERJ) :







- Commission ERJ, interventions
 - 747 intervenants ERJ bénévoles (389 formés + 358 assistants)
 - Année scolaire 2019-2020 : 240 interventions dans toute la France = 16 000 élèves pour 130 établissements visités (malgré la fermeture des écoles en mars)
- Formation des intervenants (15 stagiaires formés en 2020)
- Supports de communication
 - Livret « Rouler n'est pas jouer » destiné aux élèves
 - Plaque ERJ

À noter que la création de l'antenne FFMC 54/55 (en lieu et place de la FFMC 54) a été officialisée à cette occasion.

Le renouvellement des membres du bureau s'est déroulé par vote électronique. Ont été élus :





<p>Gwen-Aël Lamoureux Membre du bureau national</p>  <p>Vient de l'antenne du 76. Élu en 2020 pour un mandat de trois ans.</p>	<p>Aurélien Lefèvre Membre du bureau national</p>  <p>Vient de l'antenne du 91. Élu en 2020 pour un mandat de trois ans.</p>	<p>Léo Pourtoy Membre du bureau national</p>  <p>Vient de l'antenne du 76. Élu en 2020 pour un mandat de trois ans.</p>
<p>Didier Roca Co-coordonateur du bureau national</p>  <p>Vient de l'antenne du 91. Élu en 2019 pour un mandat de trois ans.</p>	<p>Philippe Stoppacher Trésorier du bureau national</p>  <p>Vient de l'antenne du 13. Élu en 2019 pour un mandat de trois ans.</p>	<p>Eric Thiollier Membre du bureau national</p>  <p>Vient de l'antenne 59. Élu en 2020 pour un mandat d'un an.</p>

1.1.2. Les Conseils de Région

Chaque année deux regroupements régionaux sont organisés, l'un au printemps, l'autre à l'automne, en présence d'au moins un représentant par antenne et deux membres du BN, ainsi qu'un représentant des autres structures (AMDM, AFDM, Motomag...) Tout le monde peut y assister.

Objectif :

- Faire le point sur la situation des antennes et leurs activités
- Définir les orientations des mois à venir
- Répondre aux questions du BN
- Harmoniser les actions faites dans les secteurs pour les rendre plus efficaces et envisager un interlocuteur commun

➤ Conseil de Région de printemps organisé par la FFMC 54 (mars 2020)

Sujets abordés :

- Actions ZFE – ZCR
- Opération « Œufs de Pâques »
- Application « Signalement des points noirs »
- Actions 80 km/h
- ERJ
- Groupe de travail « Jeunes »

➤ Conseil de Région d'automne organisé par la FFMC 57 (octobre 2020)

Sujets abordés :

- Examen des recommandations du groupe de travail « Jeunes »
- Stratégie de communication sur les réseaux sociaux
- ZFE

- Contrôle technique
- Bruit excessif de certains 2RM

➤ Le prochain Conseil de Région de printemps 2021 sera organisé par la FFMC 88 (mars 2020)

1.1.3. L'antenne des Vosges

Les réunions mensuelles de la FFMC 88 se déroulaient habituellement chaque 3^e vendredi du mois à Épinal à 19 h, puis elles sont passées en visioconférence (avec le logiciel Zoom) au même rythme, mais à 18 h 30 ; elles sont toujours ouvertes à toutes et tous, adhérent·e ou non.

Objectifs :

- Retour sur les actions réalisées depuis la dernière réunion
- Organisation des futurs évènements
- Informations du réseau

En ce qui concerne les réseaux sociaux, seule la page Facebook (<https://www.facebook.com/ffmc88>) est active. Avec 1 782 abonné·e·s au 31/12/20, elle a vu sa popularité augmentée de 280 % en un an. La FFMC 88 est à la recherche d'un animateur réseau pour relancer sa page Twitter.

1.2. Les structures de la FFMC

1.2.1. L'Association Mutuelle des Motards (AMDM)

La Mutuelle des Motards travaille sans relâche depuis plus de 30 ans pour concevoir des garanties qui assurent une protection complète selon votre pratique du 2-roues. Il y a actuellement en France, 42 bureaux, 52 délégations bénévoles et des services accessibles en ligne.

L'Assemblée régionale de la Mutuelle des Motards se déroulera en visioconférence le mardi 23 mars, à 19 h pour le Grand Est.

Nouveauté 2020 : l'assurance « nouvelles mobilités », contrats réservés aux sociétaires et aux militants FFMC :

- ON Cycle : pour les vélos à assistance électrique (VAE)
- ON Street : pour engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) tels que les trottinettes électriques, gyropode...

Commentaire de l'assemblée :

Les tarifs sont-ils intéressants par rapport aux autres assurances ?

Voir sur le site <https://www.mutuelledesmotards.fr/>

1.2.2. L'Association Formation Des Motards (AFDM)

Pour bénéficier de stages de perfectionnement géographiquement proches de chacun, le réseau AFDM se déploie ainsi :

- 7 AFDM régionales :
 - AFDM Alsace
 - AFDM Centre
 - AFDM Hauts de France
 - AFDM Ile-de-France
 - AFDM Lorraine
 - AFDM Paca
 - AFDM Pays de Loire
- 2 AFDM en projet :
 - AFDM Occitanie,
 - AFDM Bourgogne-Jura

Les stages de perfectionnement se déroulent sur 2 jours, du samedi matin 7 h 45 au dimanche soir entre 17 et 18 h. Les repas de samedi midi, samedi soir, dimanche midi, le petit-déjeuner de dimanche matin et la nuitée de samedi à dimanche sont compris dans le prix :

- une partie théorique en salle (aspects techniques, physiologiques...)
- une partie maniabilité en milieu fermé et sécurisé
- une partie d'application sur route
- un débriefing en salle en fin de journée (analyse des vidéos de vos progrès)

Tous les stages proposés par les AFDM Lorraine et Alsace en 2021 :

Date	AFDM	Thème	Durée	Lieu
14/03/21	Lorraine	Sidecar	1 jour	Nancy
25-26/04/21	Lorraine	Perfectionnement	2 jours	Nancy
08-09/05/21	Alsace	Perfectionnement	2 jours	Colmar
23/05/21	Lorraine	Montagne	1 jour	Massif vosgien
24/05/21	Lorraine	Montagne	1 jour	Massif vosgien
29-30/05/21	Alsace	Perfectionnement	2 jours	Belfort
13-14/06/21	Lorraine	Perfectionnement	2 jours	Nancy
19-20/06/21	Alsace	Perfectionnement	2 jours	Strasbourg
27/06/21	Alsace	Montagne	1 jour	Kruth
04-05/09/21	Alsace	Perfectionnement	2 jours	Colmar
18-19/09/21	Alsace	Perfectionnement	2 jours	Belfort

Offre spéciale 2021 de l'AFDM Alsace :

- OFFRE JEUNE DE MOINS DE 30 ANS résidant dans les départements :
 - Bas-Rhin et Haut-Rhin,
 - Territoire de Belfort,
 - Doubs
 - Vosges
- REMISE DE 50 % sur le tarif du stage.

1.2.3. Motomag

Motomag est toujours le premier magazine moto en France avec une augmentation des ventes des hors-séries (+ 12.6 %) ; l'impact de la pandémie a été moindre du fait que 84 % des lecteurs sont des abonnés

- Partenariats :
 - Moto 80 (magazine belge) pour les échanges rédactionnels
 - Café Racer pour l'autopromotion, la logistique...
- Développement de la vidéo

Pendant la crise, la rédaction en chômage partiel en a profité pour travailler sur le web et les réseaux sociaux ; les articles des 10 derniers numéros, y compris le 366 d'avril, ont été accessibles gratuitement sur son application.

1.3. Les actions de la FFMC 88

Quelques actions récurrentes ont dû être annulées en raison des conditions sanitaires :

- Aout 2020 : la journée « Reprise en main », initialement prévue au printemps, puis reportée à l'été, a été finalement annulée.

- Septembre 2020 : manifestation contre la tentative de désinformation de l'État et pour le retour au 90 km/h généralisé.
- Journée « Faites de la moto » reportée en 2021 (juin ?).
- Journée « Motard d'un jour » reportée en 2021 (septembre ?)

1.3.1. Juillet : manifestation à Belfort

Au départ d'Épinal avec Michel.

Une trentaine de Vosgiens ont rejoint des centaines de motos sur l'immense parking à côté de la Maison du Peuple avant de partir vers le centre de Belfort, avec une pause dans un gros rondpoint, occasionnant un beau blocage de la circulation, sous les yeux bienveillants des Belfortains. La manifestation s'est rendue ensuite à la préfecture où une délégation a été reçue par la directrice de cabinet à qui elle a remis la pétition.

1.3.2. Juillet : relais Calmos

- FFMC 88 : relai au col du Bonhomme avec Luc, Michel, le grand Mimi, Olivier, Stéphane, William ainsi que Jean-Marc du Codever
- FFMC 90 : relai au Ballon d'Alsace

Objectifs :

- FFMC 90 : faire passer un message de modération des nuisances sonores
- FFMC 88 : proposer de passer sa moto au sonomètre

Tout au long de cette journée, un comptage des motos a été réalisé par Michel : 57 % sont des motards étrangers, essentiellement des Allemands, mais aussi des Belges et des Néerlandais.

Sur l'ensemble des 2RM qui sont passés – volontairement – au sonomètre, 80 % d'entre eux respectent, voire sont légèrement en dessous du nombre de décibels autorisés indiqués sur la carte grise. Cependant, il faut bien noter qu'il n'y a guère de réglementation en la matière, les exigences en termes de bruit vont de 85 à plus de 100 dBa pour certains modèles.

1.3.3. Aout : nuisances sonores, rencontre au cœur du massif

Participants : Jean-Luc et Luc

Interpelés par les associations écologiques et les riverains, les élus s'investissent dans le massif vosgien. C'est ainsi que Stéphane Schellenberger, député du Haut-Rhin, a invité la FFMC 88 et l'Association des Fermes-Auberges du Massif Vosgien à Cernay.

Constats :

- la limitation de la vitesse n'a pas vraiment de sens pour lutter contre les nuisances sonores ;
- pour la très grande majorité des motos, le nombre de décibels mesuré en sortie de pot correspond au nombre inscrit sur la carte grise ;
- la réverbération du bruit en montagne est un facteur aggravant, de même que les balades en groupe.

Commentaire de l'assemblée :

Il est proposé de placer des sonomètres sur la route des Crêtes, d'éduquer les motards (mais comment ?) Lancement des actions dès le début de 2021.

1.3.4. Octobre : balade pédagogique « Jeunes motards »

Après bien des tergiversations, elle a finalement eu lieu à la fin du 3^e trimestre. Sur un parcours de 180 km et une route pour tout dire pas très propres du fait de vents violents de la veille, la dizaine de participants

a bien profité de cette journée, notamment un jeune motard pour qui c'était l'occasion d'apprendre à rouler en groupe.

1.3.5. Lancement d'une étude sur le comportement des motards

En partenariat avec la DDT, une étude a été lancée afin de trouver une (ou plusieurs) solution afin de diminuer les nuisances sonores sur la route des Crêtes, à partir de la méthode Nudge¹. L'objectif est de mettre en place des dispositifs de communication pour une meilleure cohabitation entre riverains et motards sans aucune contrainte légale.

Après quelques interviews téléphoniques et un questionnaire en ligne en 2020, l'étude se poursuivra en 2021 avec la mise en place d'un atelier de réflexion auquel la FFMC 88 sera conviée.

1.4. L'Éducation Routière Jeunesse – ERJ

Pour l'année civile 2020, 1 seule action a pu être réalisée (la veille du confinement) ; toutes les autres interventions ont été annulées ou reportées. Par ailleurs, seuls trois collèges/lycées ont renouvelé leur demande d'intervention en 2021 sur 11 l'année dernière ; deux sont déjà planifiées en avril.

En raison du COVID, 641 élèves n'ont pas pu bénéficier des interventions ERJ sur l'année 2020.

1.5. Projets à venir

1.5.1. Actions locales²

- 27/03/21 : journée de sensibilisation aux nuisances sonores, en partenariat avec la FFMC 90, initiatrice de cette action. Il est prévu une sensibilisation au bruit auprès des motocistes et de leurs clients. À l'heure actuelle, 4 membres bénévoles sont prévus sur Épinal et Vittel, il serait bien de pouvoir couvrir également le reste du département !
- 24/04/21 : Manifestation contre le contrôle technique organisée par FFMC 90 et la Fédération des Bikers de France (FBF)
- 25/04/21 : journée Reprise en mains, c'est une action qui est toujours très demandée et appréciée. Cependant, il nous faut trouver un lieu (parking) pour le déroulement de cette action.
- 09/05/21 : Balade pédagogique destinée au « Jeunes Motards » (entendre ici permis récent) qui permet d'apprendre quelques bons comportements sur une longue balade d'une journée complète. Habituellement, le repas de midi se prend dans un restaurant sur la route, cette année il est probable qu'il faille sortir le repas du sac.
- À planifier :
 - Avril : rencontre du nouveau préfet dans les Vosges, Yves Séguéy
 - Juin : journée « Faites de la moto »
 - Septembre : Motards d'un jour

1.5.2. Rendez-vous nationaux

- Infrastructures : opération « Nid-de-poule » les 4 et 5 avril 2021
 - Objectif : agir pour la sécurité des usagers de la route et plus globalement des citoyens, de manière constructive, participative et positive.
 - La France est passée de la 1^{re} à la 18^e place mondiale en 8 ans sur l'état des routes.

¹ Théorie du « Nudge » (ou théorie du paternalisme libéral). C'est un concept des sciences du comportement, de la théorie politique et d'économie issu des pratiques de design industriel, qui fait valoir que des suggestions indirectes peuvent, sans forcer, influencer les motivations, les incitations et la prise de décision des groupes et des individus, au moins de manière aussi efficace sinon plus efficacement que l'instruction directe, la législation ou l'exécution. C'est donc une méthode douce pour inspirer la bonne décision.

² Sous réserve des conditions sanitaires à ce moment-là.

- Concrètement :
 - 1^{re} étape, depuis l'été 2020 : opération de recensement des nids-de-poule rencontrés par les usagers sur niddepoule.fr
 - 2^e étape, à Pâques 2021 : la FFMC se rapprochera des collectivités territoriales pour leur montrer, preuve à l'appui (carte de l'ensemble du recensement), la multiplication des nids-de-poule sur la route.
- Les relevés de points noirs bénéficient à tous les usagers de la route et non aux seuls motards

Commentaire de l'assemblée :

Il est relevé ici que l'état des routes, au moins hors agglomération, est généralement correct. En revanche, il manque bien des lisses basses dans certains virages, c'est une information à faire remonter.

→ Contrôle technique :

- Manifestation nationale les 10 et 11 avril 2021
- Outre la communication nationale, il est possible d'agir localement
 - Administratif : produire et renouveler les articles sur le(s) site(s) FFMC, les réseaux sociaux, proposer aux motards un courrier à personnaliser et envoyer aux députés EU de leur résidence
 - Aider la presse à communiquer sur le sujet, relancer les contacts presse
 - Solliciter des personnalités du monde de la moto pour porter notre communication anti-CT
 - Relancer les réseaux des collectifs, associations, clubs, motoclubs et autres pour s'exprimer sur le sujet et se mobiliser avec nous

Commentaire de l'assemblée :

La partie administrative peut être assurée par Dominique, les contacts presse par Olivier C., la communication anti-CT chez les motocistes par les membres bénévoles lors de la journée du 27 mars, communiquer auprès des motoclubs par Nathalie et Olivier M. dans la mesure du possible.

1.5.3. La moto est une solution !

Stationnement payant, ZFE, etc., tout au long du mois de mai, il est prévu diverses opérations :

- démonstrations que la moto représente une solution
- les ZFE, le stationnement payant et autres sont contreproductifs
- l'usage de la moto sert l'ensemble de la société
- La fluidité grâce aux 2RM, ça profite à tout le monde !

Commentaire de l'assemblée :

La FFMC 88 n'organisera aucune de ces actions localement en raison de difficultés logistiques, mais elle apportera son soutien aux antennes voisines.

2. Rapport moral : votes

2.1.1. Rapport moral 2018

Par un vote à main levée, le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

3. Rapport financier 2020 et du budget prévisionnel 2021

Michel a présenté le compte de résultat 2020, le bilan au 31/12/20 et le budget prévisionnel 2021. Ces trois tableaux n'ont pas suscité de commentaire particulier.

Tous les états comptables ainsi que les justificatifs de dépenses et recettes sont à la disposition des adhérents sur demande.

4. Votes du rapport financier 2020 et du budget prévisionnel 2021

Par un vote à main levée, le bilan financier 2020 et le budget prévisionnel 2021 sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents.

Quitus est donné au bureau de la FFMC 88 à l'unanimité des adhérents présents pour l'ensemble de sa gestion comptable et administrative.

5. Présentation et élection des postes à pourvoir

5.1.1. Postes à pourvoir :

→ Pour 3 ans :

- 1 Coordinateur/coordinatrice
- 1 secrétaire adjoint·e

→ Pour 2 ans :

- 1 Trésorier/trésorière adjoint·e

5.2. Présentation des candidats

Aucun candidat ne s'est présenté à aucun de ces postes.

5.2.1. Coordination

La continuité de l'antenne FFMC des Vosges nécessitant la présence obligatoire d'un coordinateur ou d'une coordinatrice sous peine de mise en sommeil de l'antenne, Jean-Luc propose de prolonger son mandat jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Qu'il en soit ici remercié.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des adhérents présents.

5.2.2. Nouvelle composition du bureau

→ Coordinateur	Jean-Luc
→ Coordinateur adjoint	Luc
→ Coordinateur adjoint	Marsu
→ Trésorier	Michel
→ Secrétaire	Dominique
→ Membre.....	Olivier

Commentaire de l'assemblée :

- Luc, s'il reste au poste de coordinateur adjoint, rappelle qu'il ne sera plus disponible que pour des actions ponctuelles.
- Marsu n'ayant pas de moyens techniques (smartphone, PC) propose sa participation pour les ERJ dans la mesure du possible, et éventuellement quelques réunions extérieures.
- Olivier ayant également des difficultés de connexion du fait de son emplacement géographique, informe qu'il fera ce qu'il pourra dans la mesure de ses moyens pour aider l'antenne.
- Dominique et Michel prennent donc seuls en charge l'ensemble des actions liées à la FFMC 88.


6. Questions et informations diverses

6.1.1. Stationnement de la remorque

La remorque de la FFMC 88 était, jusqu'à présent, stationnée gracieusement à l'autoécole Cesca. Cependant, en raison de travaux, celle-ci ne peut plus la conserver. Elle a été déposée, temporairement, chez Stéphane, mais celui-ci insiste bien sur le fait que cette solution ne peut être que temporaire. Une recherche de stationnement sécurisé gratuit à Épinal est lancée.

6.1.2. Fin de l'Assemblée générale

Aucune autre question n'étant posée, Dominique et Michel remercient chaleureusement toutes les personnes présentes à cette Assemblée générale.



Dominique JACQUART
Secrétaire FFMC 88



Jean-Luc DUBOIS
Coordinateur FFMC 88